



## ***SOS Médecins - Burkina Faso***

06 BP: 10780 Ouagadougou 06  
Tél : 25 41 21 59 / 70 60 42 05  
Rue 27-40 secteur N° 42 arrondissement 10 (Wayalghin)  
Email : [sosmedecins.bf@gmail.com](mailto:sosmedecins.bf@gmail.com)

---

***Agir vite pour sauver des vies !***

# **PROJET DE PREVENTION COMBINEE ET D'APPUI A LA PRISE EN CHARGE DU VIH/Sida AUPRES DES DETENUS DES MAISONS D'ARRET ET DE CORRECTION DE BOBO DIOULASSO ET DE BANFORA**

## **RAPPORT NARRATIF**

Financement :



Décembre 2022

## **I. Introduction**

Le milieu carcéral demeure un lieu à forte prévalence du VIH nonobstant les multiples efforts entrepris en vue d'améliorer l'accès au dépistage et aux soins afin de couper la chaîne de transmission. En témoigne les dernières données sur la question faisant cas d'une baisse des fréquences dans la population générale (0,7% en 2021), contrastant avec une séroprévalence globale plus élevée dans les prisons (2,15%) avec cependant des disparités importantes selon les régions. La prévalence est particulièrement élevée dans les régions du centre Ouest, du centre-Nord, du Nord et du plateau central, avec des taux de séroprévalence du VIH respectivement de 5.48%, 4.65%, 3.45% et 3.23% en référence aux résultats de l'enquête bio-comportementale de 2020 au Burkina Faso. La situation dans les prisons de la région des Hauts-Bassins (Bobo) et des Cascades (Banfora) est actuellement assez préoccupante du fait de la surpopulation carcérale accentuée par la crise sécuritaire . Problématique à laquelle s'ajoute l'afflux massif dans ces villes des personnes déplacées internes (PDI).

La problématique du VIH dans les prisons tient surtout de la grande fréquence de certains comportements à risque d'acquisition et de transmission du VIH chez les détenus avant ou pendant l'incarcération. Cela tient pourrait s'expliquer par un certain nombre de facteurs tel que le fait qu'une partie importante de détenus proviennent de milieux sociaux défavorisés, caractérisés par des niveaux bas de scolarisation, un désintérêt ou une adhésion faible vis-à-vis des programmes de prévention des maladies ayant un haut potentiel de contagiosité. En outre, les comportements sexuels à risque, le partage des instruments de toilette et de matériel d'injection de drogues sont autant de facteurs de risque qui existent dans les prisons, même si les niveaux restent difficilement quantifiables. L'interruption ou la perte des liens sociaux à la suite de l'emprisonnement, la situation de précarité constituent également un terreau favorable à la prise de risques sexuels de toute nature.

Ces faits témoignent de la nécessité d'initier des actions fortes et pérennes dans les prisons pour l'atteinte des objectifs mondiaux d'élimination du VIH en 2030. C'est dans

ce contexte que l'association médicale SOS Médecins – Burkina Faso a obtenu un financement de l'ONUSIDA, dans le cadre des fonds luxembourgeois, pour mettre en œuvre un projet pilote dénommé : « **Projet de prévention combinée et d'appui à la prise en charge du VIH/sida auprès des détenus des maisons d'arrêt et de correction de Bobo Dioulasso et de Banfora** » à la suite du projet similaire conduit dans le même cadre de partenariat dans les maisons d'arrêt de Kaya et de Ziniaré dans le 2<sup>e</sup> trimestre de 2022.

Le présent rapport final rend compte du déroulement des activités du projet et des résultats engrangés.

## **II. Objectifs du projet**

### **1. Objectif général**

Contribuer à réduire la propagation de l'infection à VIH au sein des maisons d'arrêt et de correction de Bobo Dioulasso et de Banfora.

### **2. Objectifs spécifiques**

- Accroître les capacités des agents de santé et des travailleurs sociaux des MAC de Bobo Dioulasso et de Banfora dans le dépistage du VIH, le traitement et l'accompagnement des PvVIH ;
- Améliorer le niveau de connaissance des détenus de Bobo Dioulasso et de Banfora sur le VIH/Sida et la Tuberculose à travers des séances de sensibilisation et la paire éducation,
- Mettre en place des comités thérapeutiques et de soutien aux soins (CTSS) à la MAC de Bobo Dioulasso et de Banfora ;
- Assurer le conseil dépistage volontaire du VIH aux profit des détenus : dépistage de masse puis dépistage continu proposé à l'entrée dans la prison à la MAC Bobo Dioulasso et de Banfora ;

## **III. Les actions mises en œuvre et les résultats obtenus**

### **1. Présentation du projet auprès de différents autorités administratives et techniques du ministère de la santé et du ministère de la Justice**

Avant d'entamer les activités entrant dans le cadre du projet, une équipe de SOS médecins Burkina Faso avec à sa tête son président le Dr Eric Arnaud DIENDERE a entrepris une série de rencontres avec certaines autorités administratives et techniques du ministère de la santé et du ministère de la Justice du 22 au 25 Novembre 2022. Les différentes autorités rencontrées étaient :

- Le secrétariat permanent du conseil national de lutte contre le Sida (SP/CNLS)
- Le directeur général de l'administration pénitentiaire (DGAP)
- Le Directeur de la Santé et de l'Action Sociale par intérim (DSASi)
- Le coordonnateur du programme sectoriel santé de lutte contre le Sida (PSSLS)
- Le coordinateur du programme national de lutte contre la tuberculose (PNT)
- Les Chefs d'antenne régionaux du SP/CNLS des régions des Hauts-Bassins et des Cascades
- Les Directeurs des MAC de Bobo Dioulasso et de Banfora
- Les Médecins Chefs des districts de Banfora et de Dafra à Bobo Dioulasso

Avec ces autorités sanitaires et pénitentiaires rencontrées, il a été question de présenter le projet, son bien-fondé, les résultats positifs déjà engrangés à Kaya et Ziniaré et solliciter l'accompagnement nécessaire pour sa mise en œuvre réussie de cette présente phase à Bobo Dioulasso et Banfora. A l'issue de la rencontre, le DGAP a désigné un point focal pour le projet et entrepris d'adresser une note aux deux MAC pour les informer de la mise en œuvre prochaine du projet. Le soutien du SP/CNLS à travers une participation effective des antennes régionales VIH de Bobo et Banfora a été demandé. Les directeurs des 2 MAC et le MCD de Banfora ont rassuré quant à leur pleine implication et leur accompagnement à la réussite des activités du projet.

Une rencontre a eu également lieu avec la Secrétaire Générale du Ministère de la Santé pour une meilleure implication des structures déconcentrées dans les activités du projet. Une note administrative fut donc adressée aux Directions Régionales des Hauts-Bassins et des Cascades à cet effet.

## **2. Un atelier de formation des acteurs sur les approches différenciées de services du VIH/Sida, cas du milieu carcéral**

La première session de formation des acteurs sur les approches différenciées de services du VIH s'est tenue à Bobo Dioulasso du 30 novembre au 02 décembre 2022 dans la salle de conférence de l'Antenne Régionale du SP/CNLS-IST de Bobo Dioulasso.

Ont pris part à cette formation :

- 10 personnels pénitentiaires issus de la Maison d'Arrêt et de Correction de Bobo Dioulasso et de Banfora (Infirmierie, sécurité et service de l'action sociale)
- 02 Médecins issus du district sanitaire de Banfora (responsable file active et représentant responsable CDT du district sanitaire).
- 01 représentant du chef d'antenne régionale du SP/CNLS-IST des Cascades
- Et 04 représentants de SOS Médecins-Burkina Faso.

La cérémonie d'ouverture à Bobo Dioulasso a été présidée par le Dr Habil BADALO, membre du Conseil d'Administration de SOS Médecins-Burkina Faso représentant le Président, qui a livré le mot de bienvenue aux participants et procédé à une présentation des domaines d'intervention de l'association SOS Médecins, ainsi que du présent projet, en terminant par les résultats atteints lors de la 1<sup>re</sup> mise en œuvre à Kaya et Ziniaré.

Avant de déclarer ouvert l'atelier sur l'approche différenciée de services du VIH, il s'est associé aux autres représentants de SOS Médecins pour convier les participants à plus de participation, d'échanges, d'assiduité, de ponctualité et d'attention soutenue durant les trois (03) jours de formation.

Au cours de ces 3 jours, les modules de formation ont été assurés par 3 facilitateurs que sont le Dr BADALO Habil, le Dr OUEDRAOGO Rasmané et le Dr DAO Abdoul-Kader.

Au cours des 3 jours de formation, les modules suivants ont été abordés :

- Généralités sur le VIH Epidémiologie au niveau mondial, régional et au Burkina Faso  
Spécificité du milieu carcéral ;
- Prise en charge de l'infection à VIH au Burkina Faso ;
- Généralités sur les ADS, et indicateurs de suivi des ADS
- Stratégie de dépistage par cas index au Burkina Faso
- Le principe des 5 «C» de l'OMS
- L'évaluation du risque de violence et l'offre de services de réponse en première ligne
- Stratégie de Ravitaillement tous les 6 mois (RAVI6M)
- Ravitaillements communautaires en dehors des structures de santé (RACODESS)

- La PEC des PVVIH en milieu carcéral (Cas de la MACO)
- Autotest de dépistage VIH.

Au cours de la présentation de ces modules, un accent particulier a été mis sur le milieu carcéral. Des discussions qui ont été menées, les participants ont pu relever les insuffisances de l'organisation actuelle nécessitant de nouvelles approches afin de permettre un plus grand accès à des services de dépistage et des approvisionnements en ARV plus facilité au profit des détenus. A travers des évaluations effectuées avant et après la formation en plus de la synthèse, les facilitateurs ont constaté une bonne assimilation du contenu des modules présentés par les participants à l'atelier de formation de 3 jours.

Tous les participants ont été invité à briefer leurs pairs sur les connaissances reçus au cours de l'atelier et à mettre cela en pratique dans un engagement individuel et collectif pour la mise en œuvre de l'approche différenciée de services du VIH au profit des détenus des Maison d'Arrêt et de Correction de Bobo Dioulasso et de Banfora.

### **3. Atelier de formation sur l'accompagnement psychosocial des PV/VIH par la médiation et la paire éducation**

La session de formation des acteurs sur l'accompagnement psychosocial des PV/VIH par la médiation et la paire éducation au profit des acteurs clés des MAC de Bobo Dioulasso et de Banfora s'est tenue du 05 au 06 décembre 2022 dans la salle de conférence de la direction régionale de l'administration pénitentiaire du ressort de la cour d'appel de Bobo Dioulasso regroupant des participants venant de Bobo Dioulasso et de Banfora. Le directeur de la MAC de Bobo Dioulasso a procédé à l'ouverture de l'atelier en revenant sur la pertinence d'améliorer les interventions médicales en prison, en particulier le dépistage et la PEC des PvVIH. Tout en encourageant l'association SOS Médecins pour ses nombreuses interventions en milieu carcéral, il a invité les participants à s'approprier les présentations qui seront faites, afin de les mettre en pratique dans leurs établissements pénitentiaires. Le Dr BADALO a par la suite présenté l'association SOS Médecins et livré le message du Président du Conseil d'administration Dr Éric Arnaud DIENDERE à des échanges participatifs afin d'enrichir les présentations qui seront faites.

Les travaux du premier jour ont porté sur les modules « **L'importance de la communication dans l'accompagnement psychosocial des PVVIH** » et « **Concept de la paire éducation :**

**définition, avantages, place du pair éducateur dans l'accompagnement de la PVVIH »** présenté par Mr TRAORE Karim.

Les participants ont pu retenir de cette présentation l'importance de l'accompagnement psychosocial des PvVIH qui exige une communication bien élaborée et des acteurs de l'accompagnement psychosocial qui doivent être bien outillés en matière de communication entre autres sur les stratégies d'influence du comportement afin bénéficier de la confiance des patients et de la communauté.

En ce qui concerne le module sur le « Concept de la paire éducation : définition, avantages, place du pair éducateur dans l'accompagnement de la PVVIH », les participants ont surtout compris ce qu'est un pair éducateur, ses tâches, ses obligations mais également les interventions qui ne relèvent pas de son domaine de compétence. A la suite de cette présentation des travaux de groupe ont été organisés autour de la question : Qui peut-être un pair éducateur en milieu carcéral et dans quelles conditions ? afin d'approfondir la bonne maîtrise de ce concept par les participants. Des travaux il est ressorti que : un pair éducateur est une personne formée appartenant à une communauté qui s'engage à opérer un changement de comportement chez les membres de cette communauté.

De part cette définition, peut être un pair éducateur en milieu carcéral : les responsables de cultes, les personnes âgées, les responsables de cellules. Il faut noter que certains catégories de prisonniers ne peuvent pas faire l'objet d'un pair éducateur parmi lesquelles on a les récidivistes notoires et les condamnés difficiles.

Les thèmes « concept de la médiation : le médiateur », « La gestion individualisée des cas », « différence entre le médiateur et les autres intervenants » et « l'éthique de l'exercice de la médiation » ont été abordés au cours de la 2<sup>e</sup> journée de formation par Mme PALM Ini Victorine Psychologue clinicienne.

On retient que la médiation est un processus amiable et confidentiel de résolution des conflits.

La communicatrice, s'est appesanti sur les types de médiation, les principes de la médiation ainsi que le rôle et les qualités du médiateur.

Des agents communautaires venant de Bobo Dioulasso ont également pris part à cette formation.

#### **4. Atelier d'amendement et de validation du guide portant organisation et fonctionnement des Comités Thérapeutiques et de Soutien aux Soins (CTSS) dans les MAC de Bobo Dioulasso et Banfora**

Après la phase pilote dans la MAC de Kaya et de Ziniaré, il est également prévu dans le cadre du présent projet, la mise place d'un comité thérapeutique et de soutien aux soins (CTSS) dans la MAC de Bobo et de Banfora afin de mieux coordonner les activités de lutte contre le VIH et la tuberculose. Le rôle, le fonctionnement ainsi que la définition des tâches du CTSS nécessite la mise à disposition d'un référentiel adapté sous forme de guide afin de faciliter la mission des membres qui le composent. C'est ainsi que le guide portant organisation de fonctionnement des CTSS utilisé dans les MAC de Kaya et Ziniaré, a fait l'objet d'appropriation au cours d'un atelier le 07 décembre 2022 dans la salle de conférence de la direction régionale de l'administration pénitentiaire du ressort de la cour d'appel de Bobo Dioulasso , afin les acteurs concernés dans les 2 MAC puissent mieux s'en approprier et faire le travail demande une fois de retour dans leur lieu de travail.

Ce travail a regroupé les directeurs des deux MAC ainsi d'autres responsables de l'administration pénitentiaire, le représentant du MCD de Banfora, le responsable de la file active de Banfora, les représentants des infirmiers majors des MAC, des agents communautaires et des représentants de l'association SOS Médecins.

Après l'adoption de l'agenda de la journée, la situation du VIH en milieu carcéral au Burkina Faso a été présentée par le Dr Habil BADALO puis le Dr Karim TRAORE a fait une communication sur la pertinence de l'organisation de la prise en charge médicale et l'importance que revêt les CTSS dans ce cadre. A l'issue de ces 2 présentations, le Dr Habil BADALO a parcouru succinctement le guide utilisé à Kaya et Ziniaré avec les participants puis ceux-ci ont été subdivisés en 2 sous-groupe de travail pour une lecture plus approfondie du guide suivi d'amendements. La restitution des travaux de groupe s'en est suivi en plénière avec les interventions de Dr Éric Arnaud DIENDERE et Dr Karim TRAORE.

Nous avons par ailleurs reçu une équipe de l'ONUSIDA conduite par Dr KABORE, venue s'enquérir du bon déroulement des activités et encourager tous les acteurs à leur pleine implication pour l'amélioration de la PEC du VIH dans les prisons

Comme amendement porté au guide, en plus des corrections de formes, quelques corrections de fonds comme la prise en compte des agents communautaires dans le comité a été faite .

Le CTSS dans la prison de Bobo Dioulasso et de Banfora comprend donc 8 membres que sont :

- Le Directeur de l'établissement pénitentiaire de la localité
- L'infirmier(ière) major de l'infirmierie de la prison ;
- Le (la) cheffe du service social de la prison ;
- Le chef de sécurité de la prison ;
- Le (la) responsable de la file active du district sanitaire de la localité
- Le (la) responsable du Centre de Dépistage de la Tuberculose (CDT) du district sanitaire de la localité ;
- Le (la) GSP référent(e) hygiène et de promotion de la santé de la MAC ;
- Un(e) pair(e) éducateur (trice) pour le VIH.

Aussi, le problème de soutien alimentaire aux détenus PvVIH et de construction d'infirmierie adaptée dans les prisons ont été évoqué lors des débats. Le Dr TRAORE sur ce sujet insiste sur la nécessité d'intensifier les plaidoyers déjà fait dans ce sens.

Les échanges ont également porté sur le statut des membres CTSS n'ayant pas une fonction assortie d'une prestation de serment. Dr DIENDERE prenant l'exemple d'associations communautaires actives dans le dépistage du VIH, a précisé que la présence d'agents communautaires dans le CTSS n'entrave en rien son fonctionnement. Les outils de rapportage des CTSS ont aussi été parcourus et amendés par les participants.

Le guide portant organisation et fonctionnement des CTSS dans les MAC de Bobo Dioulasso et Banfora a ainsi été adopté.

## **5. Les campagnes de sensibilisation et dépistage volontaire du VIH/Sida**

Le dépistage du VIH a été réalisé sous forme de campagne de masse, précédé d'une campagne de sensibilisation dans les cellules des détenus, les 08 et 09 décembre à Bobo et à Banfora . Ce dépistage volontaire du VIH concernait l'ensemble des détenus de la MAC de Bobo et de Banfora . Les volontaires au dépistage, après avoir été sensibilisés sur les avantages du dépistage, était reçu par un agent pour la réalisation du test après avoir obtenu son consentement éclairé. Après avoir reçu ses résultats, le détenu était reçu par un médecin qui s'entretenait avec lui sur les attitudes à observer en cas de test négatif et de la prise en charge disponible en cas de tes positif. À Banfora La séance de dépistage a enregistré une

participation massive des détenus : 173 détenus dépistés sur une population de 283 détenus soit un taux acceptabilité de **61,13 %**. Les cas positifs dépisté étaient au nombre de 2 soit un taux de positivité de **1,15%**. Il s’agissait de détenus connaissant déjà leur sérologie et sous traitement.

À Bobo l’accent a été mis sur le dépistage de nouveaux entrants. En effet les détenus de la MAC de Bobo-Dioulasso sont régulièrement dépistés par les associations et par les infirmiers de la MAC à leur admission. Entre le 17 novembre 2022 et 09 décembre 2022, 84% des détenus nouvellement incarcérés au cours de cette période, soit 137 personnes, ont été dépistées. A cela s’ajoute 63 anciens détenus dépistés, pour un total de 200 détenus dépistés. Un cas positif a été enregistré soit un taux de positivité **0,5%**. Il s’agissait également d’un détenu séropositif connu sous traitement.

Les tests ont été réalisés au DETERMINE.

**Tableau 1** : Répartition par âge des détenus dépistés à Bobo Dioulasso et les résultats des tests

Tranches d'âge Sexe	M	F	Total	Résultats/sexe				Observations
				M		F		
				+	-	+	-	
[15-25[	64	3	67	0	64	1	2	<i>Le cas positif est connu et est sous traitement</i>
[25-45[	114	4	118	0	114	0	4	
[45-70[	13	2	15	0	13	0	2	
[70-90[	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Total</b>	<b>191</b>	<b>9</b>	<b>200</b>	<b>0</b>	<b>191</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	

Titre du tableau 2 ?

Tranches d'âge Sexe	M	F	Total	Résultats/sexe				Observations
				M		F		
				+	-	+	-	
[15-25[	50	2	52	0	50	0	2	<i>Les deux cas positifs sont connus et sont sous traitement</i>
[25-45[	100	11	111	0	100	0	11	
[45-70[	9	0	9	1	8	0	0	

[70-90[	0	1	1	0	0	1	0
Total	159	14	173	1	158	1	13

## 6. La prise en charge médicale des détenus

Du 22 novembre au 30 novembre, des visites médicales annuelles se sont tenues dans les MAC de Bobo Dioulasso et Banfora. Afin d'effectuer des consultations médicales plus efficaces, nous avons opté d'assurer les consultations médicales spécialisées qui ont été demandé par les médecins généralistes au cours de la visite médicale.

Les bilans biologiques des cas positifs ont été pris en charge tel que les bilans hématologiques, biochimiques et bactériologiques.

## IV. Les difficultés rencontrées et les solutions proposées et perspectives

### 1. Les difficultés rencontrées

La principale difficulté rencontrée a été la non-participation des médecins du district de Dafra sur instruction de la direction régionale de la santé des Hauts-Bassins, au motif qu'ils ont été informé tardivement.

### 2. Les solutions proposées

Plaidoyer auprès du ministère de la santé pour une interpellation de ses structures déconcentrées faisant entravent à la mise en œuvre d'activités médicales au profit de populations vulnérables.

### 3. Les Perspectives

En termes de perspectives, nous espérons au terme de ce projet pilote, faire une capitalisation (reportage, rencontre élargie) de cette initiative novatrice d'organisation des soins de santé dans les prisons afin de l'étendre à d'autres prisons du Burkina Faso tout en accompagnant

les comités de moyens conséquents nécessaires à leur bon fonctionnement de façon pérenne.

Aussi, la coordination des CTSS sera assurée par la DSAS du ministère de la Justice. Un groupe technique comprenant les représentants du ministère de la Santé, du Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale, le SP/CNLS, les partenaires techniques et financiers que sont l'ONUSIDA, ..., et d'autres associations ou personnes ressources, pourra être créé pour mieux définir les orientations stratégiques de la lutte contre le VIH et la TB dans les prisons à travers les CTSS. Également, un plaidoyer pour un arrêté interministériel d'organisation et de fonctionnement des CTSS dans les MAC sera réalisé.

## **V. Conclusion**

Le processus d'installation du projet de prévention combinée et d'appui à la prise en charge du VIH/sida auprès des détenus des maisons d'arrêt et de correction de Bobo Dioulasso et de Banfora s'est bien déroulé dans son ensemble. La mise en œuvre des activités du projet débuté en fin novembre 2022 se poursuivent comme prévu sur le terrain. L'installation prochaine des comités thérapeutiques et de soutien aux soins (CTSS) rassure déjà les acteurs sur la contribution de cette nouvelle approche à une meilleure PEC des PvVIH dans les MAC. Leur fonctionnement correct permettra de résoudre de nombreuses préoccupations dans le cadre de la lutte contre le VIH, la tuberculose et bien d'autres problèmes de santé dans les 2 prisons. L'implication des premiers responsables de l'administration pénitentiaire et au niveau sanitaire donne rassure quant à la contribution significative que pourront avoir les CTSS dans l'amélioration de la PEC médicale des détenus en général.

Pour atteindre les résultats escomptés, les CTSS pilotes méritent d'être soutenus par les autorités sanitaires, pénitentiaires et les partenaires techniques et financiers. Les résultats attendus du fonctionnement de ces CTSS permettront de les étendre aux autres maisons d'arrêt du pays.

### ➤ **Quelques images de la mise en œuvre du projet**



**Image 1** : séance de dépistage VIH dans la prison de Banfora. Entretien post dépistage avec un médecin



**Image 2:** Atelier d'amendement et de validation du guide portant organisation et fonctionnement des CTSS à Bobo Dioulasso



**Image 3** : Atelier de formation sur les ADS à Bobo Dioulasso



Image 4 : Atelier de formation sur l'accompagnement psychosocial des PV/VIH par la médiation et la paire éducation